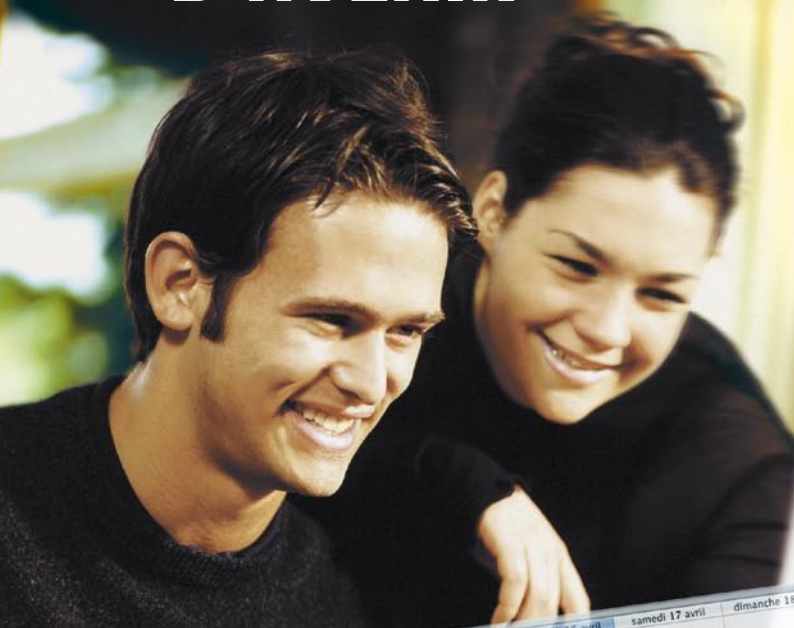


Institut Supérieur d'Apprentissage
des Chambres de Commerce et d'Industrie
de Franche-Comté

L'apprentissage
en enseignement supérieur
commerce et gestion

UN CHOIX D'AVENIR



**UNE RÉELLE
EXPERIENCE
professionnelle**

**UNE FORMATION
ADAPTÉE
au monde du travail**

APPRENTISSAGE, mode d'emploi

**L'apprentissage, c'est le premier emploi.
C'est aussi s'impliquer en entreprise et
se former en même temps.**

**C'est suivre une formation reconnue,
adaptée aux besoins des entreprises,
et validée par un diplôme ou un titre
enregistré au RNCP (Répertoire National
des Certifications Professionnelles).**

Le / la futur(e) apprenti(e)

- Il / elle doit avoir moins de 26 ans à la signature du contrat. Quelques dérogations existent dans des cas précis.
- L'apprenti(e) signe un Contrat à Durée Déterminée (CDD) avec une entreprise. Il / elle devient salarié(e) à part entière. Il / elle a les mêmes droits et les mêmes obligations que les autres salariés.
- Il / elle s'engage à suivre la totalité des cours et à se présenter aux examens.
- Sa rémunération minimale sera calculée en pourcentage du SMIC ou du salaire conventionnel de l'emploi occupé* :

Âge	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
18-20	41%	49 %	65 %
21-25	53 %	61%	78 %

* sauf dispositions plus favorables de la Convention Collective

L'entreprise

- Prend contact avec le service Interface pour mettre en place le contrat d'apprentissage. Elle désigne un maître d'apprentissage qui suivra l'apprenti tout au long de sa période. Elle procède à la déclaration préalable d'embauche auprès de l'URSSAF.
- S'engage à participer à la formation de l'apprenti à la fois dans l'entreprise et financièrement (taxe d'apprentissage ou contribution volontaire).
- Est exonérée totalement (si elle a moins de 10 salariés) ou partiellement (plus de 10 salariés) de toutes charges sociales patronales.
- Bénéficie d'une prime de soutien à l'effort de formation, versée à la fin de chaque année scolaire sous réserve de l'assiduité de l'apprenti.

L'organisme de formation

Conventionné par le Conseil Régional de Franche-Comté, l'Institut Supérieur d'Apprentissage des CCI de Franche-Comté est un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) original et innovant. Sa structure "hors murs" permet de réduire les coûts de fonctionnement et de privilégier la pédagogie et les relations avec les entreprises.

Sa mission est de gérer et de développer avec cohérence les filières Enseignement Supérieur en apprentissage des Écoles des Chambres de Commerce et d'Industrie de Franche-Comté, en adéquation avec les besoins des entreprises. L'ISA est le signataire du contrat d'apprentissage aux côtés de l'entreprise.

Les Écoles des CCI sont responsables des cours, du calendrier d'alternance et du suivi en entreprise. Elles désignent un tuteur qui suivra individuellement chaque apprenti(e) et qui sera l'interlocuteur privilégié du maître d'apprentissage.



TÉMOIGNAGES

Maxime FALCONNET

Apprenti technico-commercial au « Comptoir Distribution Vente » à Besançon (actuellement à MAGESTIC – Lons-le-Saunier)

L'apprentissage m'a permis d'avoir une ouverture sur l'entreprise, d'acquérir une connaissance du marché et une approche concrète et précise de mon futur professionnel. C'est un excellent moyen d'accéder progressivement et dans de bonnes conditions, à un poste à responsabilités.

Je suis technico-commercial, c'est-à-dire en relation permanente entre la production et les clients. Grâce à mes missions, j'ai obtenu la confiance de mon équipe.

J'ai été associé aux réunions de Direction pour suivre la gestion, le management et la comptabilité.

C'est une opportunité unique et, à ce jour, on me propose de travailler aux côtés de la Direction et à terme de reprendre l'entreprise.

David FERTON

Directeur du magasin DECATHLON de Besançon

Chaque année nous accueillons 4 apprentis ECD dans notre magasin, 2 en première année, 2 en deuxième année. L'intérêt pour notre enseigne est de détecter de futurs collaborateurs dès le début de leur formation et de leur apprendre notre métier. Ce qui m'a convaincu dans le cursus ECD, c'est la qualité du projet de création d'entreprise qu'ils mènent en groupe, la pertinence des études préalables au projet, et les connaissances techniques qu'ils acquièrent. Ensuite, le partenariat ECD est un véritable travail d'équipe qui s'étend du recrutement des apprentis jusqu'au jury final. Enfin, l'immersion en entreprise donne aux jeunes une vue réaliste du monde du travail. Ils sortent de leur parcours scolaire beaucoup plus matures et déterminés sur leurs ambitions professionnelles. Plusieurs d'entre eux nous choisissent, d'autres créent leur entreprise ou en rejoignent d'autres, en étant opérationnels immédiatement. Dans les trois cas, leur insertion professionnelle reste notre priorité.

Sandie BECHU **Promotion EGC 2005**

Les dirigeants d'entreprise recherchent chez les jeunes non seulement des connaissances mais aussi des compétences : capacité à analyser, à gérer, à s'organiser... J'ai réalisé mon apprentissage à la CCI de Haute-Saône. Pendant deux ans, j'ai évolué dans l'univers de la communication et ai bénéficié des conseils de mes collègues. Ma mission a consisté à organiser de A à Z le premier salon des nouvelles technologies du département. J'ai eu la chance de mener à terme cet événement grâce à un contrat de travail qui m'a été proposé à l'issue de mon apprentissage.

Avec les responsabilités qui m'ont été confiées, j'ai acquis de l'expérience, de l'assurance, un savoir-faire et surtout une connaissance du milieu professionnel.

Hubert MULLER

Directeur de l'Inter-CE FRACAS

La formation en alternance, c'est LA voie royale pour une embauche de qualité tant pour l'employeur que pour le salarié. Elle donne à l'apprenti(e) le temps nécessaire pour appréhender les tenants et les aboutissants de la fonction occupée et pour acquérir une "véritable" première expérience professionnelle. Elle donne aussi à l'entreprise la possibilité de réduire les incertitudes inhérentes à l'emploi d'un jeune salarié. Elle est particulièrement adaptée aux métiers de la vente, notamment à distance.

L'apprentissage,
en enseignement supérieur :

**un CHOIX D'AVENIR,
des ATOUS MAJEURS.**

- S'assurer très vite que la formation choisie correspond à son projet professionnel
- Acquérir des connaissances solides, tant pratiques que théoriques, grâce à l'alternance études / entreprise
- Bénéficier d'un double encadrement performant, celui du tuteur pédagogique et celui du maître d'apprentissage
- Enrichir son CV de véritables références professionnelles et optimiser son potentiel d'embauche
- Être rétribué pendant ses études

Concilier études supérieures performantes, en prise directe avec le monde du travail, et autonomie dans sa vie personnelle.



**Responsable en marketing,
commercialisation et gestion**

RNCP : niveau II

Le cycle EGC (École de Gestion et de Commerce) dure 3 ans après le bac. La 1^{ère} année s'effectue sous statut étudiant. La 2^e et la 3^e années sont réalisables en apprentissage.

Lieu : Vesoul

EGC - CCI de Haute-Saône

● 27 avenue Aristide Briand
BP19 - 70001 Vesoul Cedex

Contact : Joël VINCENT,
Sandrine DIEZ

Tél. : 03 84 96 71 19

Fax : 03 84 96 71 27

e-mail : contact@egc-vesoul.fr



**Certificat des forces de vente
RNCP : niveau IV**

La formation IFV (Institut des Forces de Vente) Technicien vente à distance s'adresse à des personnes de niveau bac ou équivalent. Elle dure un an et s'effectue sous statut apprenti.

Lieu : Besançon

IFV - CCI du Doubs

● 46 avenue Villarceau
25042 Besançon Cedex

Contact : Armelle PICHETTI,
Rachel AGRO

Tél. : 03 81 25 25 22

Fax : 03 81 25 25 04

e-mail : apichetti@doubs.cci.fr



Gestionnaire d'unité commerciale et de distribution

RNCP : niveau III

Le cycle ECD (École du Commerce et de la Distribution) dure deux ans après le bac. Les deux années s'effectuent sous statut apprenti.

Lieux : Besançon ou Montbéliard ou Lons-le-Saunier

ECD - CCI du Doubs

● 46 avenue Villarceau - 25042 Besançon Cedex

Contact : Lydia WILMIN, Nathalie BARRAS

Tél. : 03 81 25 26 43 - **Fax :** 03 81 25 25 07 - **e-mail :** lwilmin@doubs.cci.fr

● 4 rue Jean Bauhin - 25207 Montbéliard Cedex

Contact : Carole MUNNIER

Tél. : 03 81 31 25 06 - **Fax :** 03 81 31 25 00

e-mail : cmunnier@doubs.cci.fr

ECD - CCI du Jura

● 33 place de la Comédie - 39016 Lons-le-Saunier Cedex

Contact : Michel MEURET, Édith CARDONA

Tél. : 03 84 24 15 76 - **Fax :** 03 84 24 54 62 - **e-mail :** cci@jura.cci.fr

**Responsable en Organisation Industrielle
et Développement Commercial**

RNCP : niveau II

Le cycle MAG dure deux ans après un bac + 2. La 1^{ère} année s'effectue sous statut étudiant, la 2^e année sous statut apprenti.

Lieu : Lons-le-Saunier

MAGESTIC - CCI du Jura

● 33 place de la Comédie - 39016 Lons-le-Saunier Cedex

Contact : Michel MEURET, Édith CARDONA

Tél. : 03 84 24 15 76 - **Fax :** 03 84 24 54 62 - **e-mail :** cci@jura.cci.fr



Contact : Dominique LANDRY, Directrice ISA
Violaine CHAVY

Tél. : 03 81 47 42 00 - **Fax :** 03 81 80 70 94

e-mail : isa@franche-comte.cci.fr

www.ecoles-ccifc.com



CHAMBRE REGIONALE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE FRANCHE-COMTE